



Communiqué News Release

Pour diffusion immédiate

Also available in English

LES DÉPUTÉS DÉBATTRONT AUJOURD'HUI DU PROJET DE LOI POUR L'ACCÈS À DES MÉDICAMENTS SALVATEURS

Toronto, 31 janvier 2011 — Aujourd'hui, les Canadiens, Canadiennes et organismes de la société civile qui travaillent pour les droits humains, la santé mentale et le développement international exhortent les parlementaires fédéraux à faire le choix juste : appuyer la réforme cruciale du Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM). Le Projet de loi C-393 est à l'ordre du jour des débats de la Chambre des communes, ce matin dès 11 h 00 (HNE) — le premier point à l'ordre du jour parlementaire en ce retour des vacances des Fêtes.

Le Projet de loi C-393 a le potentiel et la capacité de simplifier et de renforcer le RCAM, qui avait été adopté à l'unanimité par le Parlement, en 2004, dans le but de fournir des médicaments génériques moins chers à des pays en développement, pour traiter le VIH/sida et d'autres problèmes de santé publique. Le RCAM, dans sa forme actuelle, a été un échec retentissant : il n'a servi à fournir qu'une seule et unique licence pour l'exportation d'une commande d'un médicament contre le sida à un seul pays (le Rwanda).

Des Canadiens de tous les horizons s'intéressent à ce qui ressortira de la Chambre des communes, ce matin. D'après un sondage national, 80 % des gens sont en faveur de réformer le Régime canadien d'accès aux médicaments, afin de le rendre plus facile à utiliser pour aider des pays en développement à acheter des médicaments salvateurs à prix plus abordable – et la liste des personnalités renommées qui appuient activement et très ouvertement le Projet de loi C-393 ne cesse de s'allonger, par des signataires politiques, religieux et communautaires.

Le premier ministre rentre tout juste de ses réunions aux Nations Unies, concernant la santé maternelle et infantile, et les Parlementaires ont entre les mains une occasion historique d'apporter de réels changements au RCAM et de sauver des vies dans les pays en développement. Ceci peut être accompli comme suit :

 en réintégrant la solution « à licence unique » dans le Projet de loi C-393, pour réduire les lourdeurs bureaucratiques et faciliter le recours au RCAM pour les pays en développement et les fabricants de médicaments génériques;

- en votant contre l'ajout limitatif d'une « clause d'extinction » qui ferait en sorte que les réformes essentielles au RCAM prendraient fin automatiquement et de manière arbitraire dans seulement quelques années;
- en acceptant le transfert du parrainage du Projet de loi C-393, de l'ancienne députée Judy Wasylycia-Leis à un député actuel, et en permettant que l'on débatte du projet dans le cadre du processus démocratique; et
- en votant pour un Projet de loi qui inclut la solution à licence unique, lorsqu'il arrivera à l'étape du vote final en troisième lecture.

En appuyant la réforme du RCAM, les députés réaliseront la promesse du Canada au monde en développement, notamment aux centaines de milliers de mères et d'enfants qui vivent avec le VIH et d'autres maladies et qui ne peuvent attendre plus longtemps que se manifestent la volonté politique et le leadership.

Pour de plus amples renseignements, voir le document ci-joint, « Rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) : ce qu'il faut savoir du Projet de loi C-393 ». Des arguments détaillés d'experts internationaux du droit et de la santé en faveur du Projet de loi C-393 sont accessibles à http://www.aidslaw.ca/rcam.

À l'issue du débat de lundi, le Réseau juridique et la Campagne de grands-mères à grands-mères diffuseront une déclaration décrivant où en seront rendus le projet de loi et la campagne pour rectifier le RCAM.

-30 -

Contact:

Janet Butler-McPhee

Directrice des communications, Réseau juridique canadien VIH/sida

Téléphone: +1 416 595-1666 (poste 228), jbutler@aidslaw.ca

Christopher Holcroft

Directeur, Empower Consulting pour le Réseau juridique canadien VIH/sida

Téléphone: +1 416 996-0767, chris_holcroft@yahoo.com